



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux  
26220 DROME

Dieulefit, le 09 décembre 2021

Affaire suivie par  
Le directeur Frédéric DUVAL  
Tél. 04 75 46 95 82  
[duval.sieadpl@orange.fr](mailto:duval.sieadpl@orange.fr)

**Réunion du Comité Syndical**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au prochain comité syndical, qui se réunira le **mardi 21 décembre 2021 à 18h30 à Dieulefit (salle de la Halle).**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Approbation du compte-rendu du comité syndical du mercredi 27 octobre 2021.**
- 2. Décisions du Président en vertu de la délibération 07/2021 du comité syndical.**

Décision 08/2021 du 29 novembre pour le remplacement du photocopieur du SIEA pour un montant de 6 200,00 euros ht de modèle Sharp et d'une reprise de l'ancien matériel pour un montant de 800,00 euros ht. Entreprise Koesio.

**Dossiers communs à tous les délégués SIEA :**

- 3. Délibération instituant la journée de solidarité.**

La préfecture de la Drôme demande au SIEA de valider l'organisation de la journée de solidarité par une délibération du comité syndical.

Le Président expose au comité syndical qu'il est nécessaire de prévoir les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité dans la collectivité.

Il propose au comité syndical que cette journée soit effectuée de la manière suivante au choix de l'agent :

- Le travail d'un jour férié précédemment chômé autre que le 1<sup>er</sup> mai ;
- Le travail d'un jour de réduction du temps de travail tel que prévu par les règles en vigueur ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide que la journée de solidarité sera accomplie dans la collectivité de la manière suivante au choix de l'agent et à compter du 01 janvier 2022 :

- Le travail d'un jour férié précédemment chômé autre que le 1<sup>er</sup> mai ;
- Le travail d'un jour de réduction du temps de travail tel que prévu par les règles en vigueur ;

***Proposition mise en délibération.***

- 4. Tarifs assainissement non collectif 2022.**

Voir note jointe.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux  
26220 DROME

**Dossiers communs aux délégués de Dieulefit et le Poët-Laval :**

**5. Tarifs 2022 des services de l'eau et de l'assainissement collectif.**

Voir note jointe.

**6. Restes à réaliser 2021.**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le vote du budget (au plus tard le 15/04/2022), le SIEA peut engager :

- En fonctionnement 100% des crédits votés en 2021, sans vote requis.
- En investissement 25% des crédits votés en 2021, après accord du comité syndical.

Ce qui représente pour la section investissement en eau :

Chapitre 21 – 7 000,00 euros

Chapitre 23 – 183 000,00 euros

Ce qui représente pour la section investissement en assainissement collectif :

Chapitre 23 – 841 000,00 euros

***Proposition mise en délibération.***

**7. Dédommagement du domaine provençal (camping) pour le passage des engins de chantier (bassin d'orage).**

Dans le cadre de la réalisation du Bassin d'Orage à Dieulefit, le seul accès au chantier pour les camions de grosses charges est un chemin qui traverse le camping.

Le président, le bureau du SIEA et le directeur ont rencontré à plusieurs reprises les propriétaires du camping afin de trouver un accord sur l'utilisation du chemin. Il s'agit du passage d'une foreuse de 110 tonnes, de camions toupies (environ 200 camions) ...

Aussi, outre la remise en état du chemin, pour laquelle le camping demande une participation de 10 000,00 euros ht, les propriétaires sollicitent un dédommagement pour perte d'exploitation sur les 15 premiers jours d'avril d'un montant de 20 000,00 euros ht.

***Proposition mise en délibération.***

**8. Questions diverses**

***Conformément à l'article 5 du règlement intérieur, le texte des questions est adressé au président 2 jours au moins avant une réunion du comité.***

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

*Le Président,*

**Richard Bouquet**